



syndicat autonome des enseignants neuchâtelois

membre du SER (syndicat des enseignant-es romand-es, de l'Intersyndicale

des Enseignants BEJUNE & de la FPS (formation professionnelle suisse)

Pierre-Alain Porret, président

Rue du Castel 21 – 2024 St-Aubin

pierre-alain.porret@saen.ch

St-Aubin, le 28 février 2022

**Assemblée des délégué-es «extraordinaire»
mardi 29 mars 2022
de 19h30 à 21h00, STRAC, Gorgier**

Ordre du jour :

01. Adoption du compte rendu de l'AD du 21 septembre 2021 à Bevaix.

02. Règlement de la protection juridique des membres du SAEN.

03. Déficit du SAEN et hausse des cotisations.

Si temps disponible :

04. Statuts épicènes pour le SAEN.

05. Dossiers importants en cours actuellement.

06. Divers (à transmettre par courriel avant la séance, merci).

Dès 21h00, apéritif.

Note : Participation libre de tous les membres.

*Toutefois, pour des raisons d'organisation, nous vous serions reconnaissants
de bien vouloir signaler votre présence en vous inscrivant [à l'aide de ce lien](#).*

Merci !

Annexes :

- Plan de la salle STRAC de Gorgier
- PV AD 21 septembre 2021 à Bevaix
- Projet de règlement de la protection juridique
- Budget 2022 du SAEN
- Projet de statuts SAEN épicènes